



Cercle des Nageurs de l'Ouest

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA SAISON 2022-2023

tenue le 19 janvier 2024

Préambule

La 20^e assemblée générale ordinaire du Cercle des Nageurs de l'Ouest (CNO) se rapportant à la saison 2022-2023 s'est tenue le vendredi 19 janvier 2024 à 19 h, à la salle des Arts de la maison des Associations de Saint-Germain-en-Laye.

Christophe GRESSIER, président du CNO, déclare l'assemblée générale ordinaire ouverte à 19 h 15.

Le nombre des électeurs présents ou représentés est de **172 adhérents**. Il est supérieur au quorum défini dans les statuts (quart des électeurs) qui s'élève à **156 électeurs** pour la saison considérée. L'Assemblée peut valablement délibérer.

Le président accueille les élus présents et les remercie de leur venue :

- Benoît BURGAUD, maire adjoint de Marly-le-Roi chargé de l'Enfance, de la Jeunesse, de la Vie scolaire, des Sports, des Cérémonies patriotiques et des anciens combattants et 1^{er} vice-président du Syndicat intercommunal du Dôme Saint-Germain-en-Laye
- Raphaël PRACA, adjoint au maire en charge des Sports, de la Jeunesse, de la Vie associative, des Conseils de quartier et du Jumelage et 2^e vice-président du Syndicat intercommunal du Dôme Saint-Germain-en-Laye

Il regrette l'omission de Virginie PORTAL dans la liste des élus en sa qualité de présidente du Comité départemental de natation des Yvelines et demande d'excuser Lazreg BENELHADJ, président de la Ligue Île-de-France de natation et vice-président de la FFN, qui n'a pu finalement se déplacer.

La parole est aux élus.

Introduction : Parole aux élus

Raphaël PRACA remercie le CNO pour l'invitation. Le club est un acteur pivot du Dôme, il enregistre de bons résultats, bénéficie d'un bon encadrement, et le syndicat intercommunal est heureux d'avoir une association comme le CNO au Dôme.

Christophe GRESSIER le remercie et donne la parole à Virginie PORTAL, en sa qualité de présidente du CD78 de natation. Celle-ci remercie l'assemblée et indique être ravie de faire partie du CNO, meilleur club du département pour la saison 2022-2023 et 2^e club d'Île-de-France, qui peut s'appuyer sur une bonne équipe de coaches. Le club s'investit dans les actions mises en place par le CD78, de par la présence en nombre des nageurs du club, et maintenant des coaches. À ce titre, Christophe GRESSIER souligne que six jeunes poloïstes U13 du club ont participé au stage de WP, le premier depuis longtemps, organisé par le CD78. Virginie PORTAL conclut en indiquant que le CD78 rencontre lui aussi quelques difficultés en ce qui concerne les subventions pouvant être accordées aux clubs, mais espère qu'il pourra rester à leurs côtés et mettra tout en œuvre pour.

Christophe GRESSIER fait lecture du courrier transmis par Lazreg BENELHADJ qui s'excuse de n'avoir pu se déplacer, présente ses vœux et ses félicitations aux nageurs, aux entraîneurs et aux bénévoles du club, et remercie le syndicat intercommunal et la ville de Saint-Germain-en-Laye.



Cercle des Nageurs de l'Ouest

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA SAISON 2022-2023

tenue le 19 janvier 2024

Rapport moral du président

Christophe GRESSIER rappelle les objectifs d'une assemblée générale, qui sont notamment de rendre compte de la gestion au cours de la saison écoulée, en l'occurrence la saison 2022-2023, et qu'il ne faut pas hésiter à poser des questions, s'agissant d'un moment d'échange et de partage. Il rappelle également que le CNO est un club associatif sportif.

La saison 2022-2023 a encore été une bonne saison, une saison de croissance qui a vu le club passer la barre des 1 000 adhérents nageurs annuels (1 058), avec une vie associative riche (organisation du meeting, accompagnement de la FFN, du Dôme et de la ville sur la première édition du Giant Open en mars 2024). Mais, elle a été marquée par plusieurs points négatifs : l'impact de la crise des coûts de l'énergie et l'impact sur le planning de la fermeture en cours d'année du bassin extérieur, alors que le planning avait été établi en début de saison avec une occupation de ce bassin sur l'ensemble de la saison ; et la forte augmentation des coûts des lignes d'eau liée à une répercussion des coûts énergie par le Dôme. Cela a entraîné une perte d'exploitation significative, une première pour le club, mais le CNO n'est cependant pas en danger.

Dans les événements associatifs, il souligne l'action du CPO, le Cercle des partenaires de l'Ouest, qui apporte au club un fort soutien. Le président rappelle que le CPO est un club de mécènes, qui compte actuellement 19 membres, et a apporté 19 300 € au club cette saison. Le CPO organise des activités mensuelles (un petit déjeuner, un déjeuner et afterwork) et des événements ponctuels de plus grande envergure.

Le président demande à l'assemblée s'il y a des questions sur la gestion.

Le rapport moral du président est approuvé à l'unanimité et l'assemblée générale donne quitus au Bureau pour sa gestion.

Rapport financier du trésorier

Romain FRANCESCHINI, trésorier du CNO, présente le rapport comptable et financier de l'exercice 2022-2023 du club clos le 31 août 2022 et en souligne les grands éléments (pour le détail, voir les annexes).

La perte d'exploitation du club s'établit à 42 000 € (augmentation des produits d'exploitation à 959 k€, mais hausse supérieure des charges s'établissant à 1 001 k€). Il n'y a pu avoir d'anticipation initiale de la répercussion des coûts énergie, 32 000 € de charges n'ont ainsi pu être anticipés, et la perte, comme l'a indiqué le président, est essentiellement liée à l'augmentation du prix des lignes d'eau.

Il n'y a donc pas d'impact sur la pérennité du club, et un travail budgétaire a été mené pour que la saison 2023-2024 ne soit pas impactée, d'où la hausse raisonnable des cotisations. Pour 2023-2024, mécaniquement les produits vont augmenter, en raison de la hausse des cotisations, les subventions sont en baisse, en partie compensées par d'autres recettes, notamment les ventes de la boutique, et une tentative est faite pour équilibrer la participation aux stages et les frais de fonctionnement. Par ailleurs, on peut s'attendre à une baisse significative du prix des lignes d'eau (de l'ordre de 65 000 €). La projection du budget 2023-2024 est de l'ordre de 16 000 €.

Le président explique qu'au cours du CA de budget de mai 2022, les administrateurs se sont prononcés pour la hausse de la cotisation. L'exercice a été d'équilibrer les comptes. Une fois le montant de la cotisation fixé, il n'y a plus de levier en cours de saison, c'est pour cela que le club n'a pu redresser les comptes pour 2022-2023. Mais, pour 2023-2024, la situation est différente, le planning a été fait sans occupation du bassin extérieur et, en



Cercle des Nageurs de l'Ouest

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA SAISON 2022-2023

tenue le 19 janvier 2024

octobre, le Dôme a confirmé la baisse du coût des lignes d'eau. Le club peut s'attendre à dégager un léger bénéfice pour la saison 2023-2024 et, en tout cas, il sera à l'équilibre. Le président salue l'effort du syndicat.

L'assemblée approuve à l'unanimité les comptes annuels présentés. Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité. Quidus est donné au trésorier pour sa gestion des comptes.

Rapport de la commissaire aux comptes

Le trésorier rappelle qu'une association a l'obligation de faire viser ses comptes par une ou un commissaire aux comptes indépendant(e) et certifié(e), si elle perçoit plus de 123 000 € de subventions. Le club a reçu plus de 300 000 € de subventions. C'est une sécurité financière, les comptes sont revus régulièrement. Depuis 3 ans, l'opinion de la commissaire aux comptes est que les comptes du club sont réguliers et que sa situation financière et patrimoniale est conforme à la réalité. Elle n'a soulevé aucune réserve pour les comptes 2022-2023.

Rapport sur la gestion administrative

Le rapport de gestion administrative est présenté par Myriam CARGILL.

Les inscriptions

1 058 inscrits en activité annuelle, avec un taux de réinscription de 59 %.

Le club est 100 % licence, avec un total de 1 212 licenciés FFN sur la saison (activité annuelle et opération J'apprends à nager) et 6 licenciés FFH.

Le secrétariat administratif au quotidien

Mary TEULÉ, recrutée en mai 2022, s'est occupée de la gestion administrative et de la boutique du CNO.

Support lors des événements clés CNO

Participation au forum des associations de St-Germain ; tenue de l'AGO 2021-2022 le 15 février 2023 ; meeting du CNO du 3 au 5 février 2023 ; appui aux organisateurs (FFN, ville de Saint-Germain) du Giant Open qui s'est déroulé les 18 et 19 mars 2023.

Rapport sportif

La présentation est effectuée par Fabienne CHARLOPIN pour l'école de natation, les groupes Ado, les groupes compétition ; par Myriam CARGILL le groupe Adultes/Maîtres ; et par Michael SEMO pour les groupes Water-Polo.

Fabienne CHARLOPIN remercie Guillaume BENOIST pour le travail de synthèse effectué et souligne la qualité de l'équipe pédagogique du club et la qualité de l'enseignement aquatique dispensé, notamment en École de natation, conformément à l'orientation originelle insufflée par Christine LEROY, ancienne présidente du CNO pendant près de 40 ans, et les différents entraîneurs et administrateurs du club issus de la famille LEROY, le CNO est un club formateur.

Elle remercie également l'équipe de community managers à l'œuvre sur la saison pour l'animation dynamique des réseaux sociaux du CNO.



Cercle des Nageurs de l'Ouest

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA SAISON 2022-2023

tenue le 19 janvier 2024

Effectifs

1058 nageurs ont évolué dans les lignes d'eau du CNO en activité annuelle, en augmentation de plus de 19 % par rapport à la saison 2021-2022. L'école de natation « Dauphins » a comptabilisé 349 nageurs (+17 % et ~38,5 % des effectifs totaux), les groupes Ado (C1 et C2) 265 nageurs (+15 % et ~25 % des effectifs), le groupe Adultes/Maîtres 121 nageurs (+49 % et ~17 % des effectifs), le groupe Water-polo 82 joueurs (-8 % et ~8 % des effectifs), les groupes Compétition 119 nageurs (+30 % et ~11 % des effectifs), et l'opération *J'apprends à nager* a permis d'encadrer 109 enfants.

École de natation

L'objectif de l'école de natation du CNO est d'apprendre les quatre nages, de se perfectionner et, pour certains enfants, de poursuivre vers la compétition. Les enfants sont accueillis à partir de l'âge de 5 ans, en accord avec le Dôme, et sont encadrés par des éducateurs certifiés École de natation française (ENF). Sur la saison, elle a compté 440 enfants, pour un taux d'occupation des lignes de 100 % en Dauphin 1 & 2 (respectivement 147 et 160 inscrits), et de 90 % en Dauphin 3 (133 inscrits).

Une liste d'orientation est établie en fin de saison pour orienter les nageurs vers les groupes les plus appropriés pour la saison suivante.

Groupes Ado C1 & C2

Ces groupes permettent aux adolescents de perfectionner les quatre nages et, pour certains, de poursuivre vers la compétition. Il y a eu 192 nageurs en groupe C1 (collégiens), pour un taux d'occupation des lignes de 100 %, et 93 nageurs en groupe C2 (lycéens) pour un taux d'occupation des lignes de 92 %.

Groupe Adultes/Maîtres

Le nombre d'inscrits a fortement augmenté avec 181 inscrits sur l'ensemble de la saison (contre 121 en 2021-2022) et l'arrivée de nageurs de catégorie C1. Le club arrive donc à attirer des actifs plus jeunes.

Les entraînements ont été assurés par Violaine LALYS, K-Ryls MIATTI, et Igor DUPUIS qui a quitté ses fonctions en fin de saison afin de se lancer dans une carrière de triathlète professionnel. Le club lui souhaite de beaux succès dans cette nouvelle étape.

En ce qui concerne les compétitions, circuit classique avec des résultats encourageants (championnats départementaux, championnats ÎdF Été & Hiver, championnats de France, meetings de clubs), participation d'un Master, Olivier, aux mondiaux Masters au Japon en août 2023, et les Masters ont porté haut les couleurs du club en eau libre, notamment lors de la traversée de Paris (3^e place d'Alexandre sur le 10 km)

La natation course en chiffres

- 16^e club français au classement général ; 12^e club français au classement Élite ; 2^e club francilien ; 1^{er} club des Yvelines.
- 3 records de France de catégories d'âge
- 4 records du monde et 4 records d'Europe Handisport
- 119 compétiteurs
- 86 compétitions
- Plus de 1 000 départs dans l'eau
- 4 sélections en équipe de France FFN
- 7 médailles internationales aux championnats d'Europe Junior
- 13 titres de championne/champion de France
- 5 médailles aux championnats de France Élite

Cercle des Nageurs de l'Ouest

Siège : Maison des Associations saint-germanoises - 3, rue de la République - 78100 Saint-Germain-en-Laye

Site d'entraînement principal : Le Dôme Saint-Germain-en-Laye - Avenue des Loges 78100 Saint-Germain-en-Laye

Site Internet : www.cno-stgermain.com

Agrément Jeunesse et Sports n° APS 781034 du 11 août 2003 - Affiliation FFN 130 78 3052 - SIRET 483 077 582 00029



Cercle des Nageurs de l'Ouest

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA SAISON 2022-2023

tenue le 19 janvier 2024

- 13 médailles aux championnats de France Open d'été
- 23 médailles aux championnats de France Junior dont 16 titres de championne/champion de France
- 2 sélections en équipe de France Handisport
- 5 médailles internationales Handisport dont 3 titres de champion du monde

Listes de haut niveau

Fabienne CHARLOPIN fait ensuite une synthèse rapide des résultats, très denses, des différents groupes compétition, du groupe Élite au groupe Avenir (se reporter aux diapositives 11 à 17 de la présentation PowerPoint en annexe pour le détail). Elle souligne la présence au club d'au moins un nageur médaillable aux Jeux paralympiques de Paris à l'été 2024, Alex PORTAL, et le félicite ainsi que son frère Kylian PORTAL de leurs résultats. Elle indique à l'assemblée que Justine et Lucie DELMAS ont choisi de quitter le club en fin de saison et leur souhaite bonne chance pour la suite.

Water-polo Jeune et Senior

En 2022-2023, le groupe Water-Polo a compté 32 jeunes et 57 adultes dont 2 femmes. L'accent a été mis sur la formation de l'équipe Loisir (entraînements par Sébastien VERON et Killian VILLARET) et des jeunes (entraînements par Killian VILLARET).

Grâce aux effectifs, il a été possible de constituer une équipe U17 complète pour le championnat, et une entente avec Conflans, et d'engager une équipe en U13 honneur.

L'équipe Loisir s'est classée 5^e au championnat Loisir régional « Les amis du water-polo » et s'est vu décerner le Prix du Fair-Play. Michael SEMO rappelle que tout le monde est bienvenu dans cette équipe pour la découverte de la discipline, le perfectionnement et la pratique.

Il y a eu deux équipes engagées en championnat régional, une en R1 et l'autre en R2. La R1 s'est classée 2^e et la R2 5^e.

Michael SEMO conclut son résumé en remerciant les bénévoles (officiels, BNSSA), les membres du conseil d'administration et les coachs WP pour leur travail.

Rapport des Officiels

Virginie PORTAL, responsable des Officiels du CNO, présente l'état des officiels du club. Le CNO compte 21 officiels, dont 1 officielle FFH. Il y a 3 officiels FFN en formation, 3 officiels Water-Polo ; 3 officiels Water-Polo en formation et 1 officielle en eau libre validée.

Elle rappelle que le club a besoin d'un grand nombre d'officiels, car un jury devrait compter au minimum 18 officiels, et plus il y a d'officiels, plus il est simple de se relayer sur les compétitions. Quelques officiels ont été perdus, souvent des parents de nageurs du groupe Élite ou de nageurs qui ne restent pas au club, les départs étant compensés par l'arrivée de parents du groupe Avenir. Michael SEMO indique qu'en water-polo, les officiels se forment pendant les matchs et qu'être officiel permet de mieux comprendre la pratique. Le président rappelle quant à lui que le défaut de présentation d'officiels donne lieu à des amendes fédérales, plus de 500 € d'amendes ont ainsi été versés pour la saison, et que les compétitions ne peuvent tout simplement pas se tenir s'il n'y a pas d'officiels.

L'ensemble des rapports d'activité sportive sont approuvés à l'unanimité des présents.



Cercle des Nageurs de l'Ouest

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA SAISON 2022-2023

tenue le 19 janvier 2024

Cercle des Partenaires de l'Ouest (CPO)

Pour la saison 2022-2023, les 19 membres du CPO se sont retrouvés à de nombreuses occasions, en plus des rencontres habituelles (petits déjeuners, déjeuners, etc.) avec l'organisation de plusieurs gros événements comme la visite du marché de Rungis, différentes soirées, notamment la grande soirée de la saison autour de Sophie KAMOUN et un barbecue de fin de saison chez une nouvelle partenaire, Juliette MANDRIN, patronne de la société Elleboss.fr.

Élection des membres du Conseil d'administration

Le mandat d'administratrice ou administrateur arrive à échéance pour trois membres du CA : Fabienne CHARLOPIN et Franck DUPÉ, tous deux candidats à leur renouvellement, ainsi que Pascal GILBERT.

Après plus de 20 années passées au sein du CA, et presque autant de temps aux fonctions de trésorier, Pascal GILBERT avait annoncé au président et à la secrétaire générale qu'il ne se représenterait pas au CA, son emploi du temps personnel et professionnel ne lui permettant plus de consacrer le temps suffisant au club. Christophe GRESSIER le remercie pour tout le travail effectué et pour avoir accepté de rester administrateur du club en 2022-2023 afin de faire la transition avec Romain FRANCESCHINI.

Les deux renouvellements de candidature sont approuvés à l'unanimité des présents.

Questions de l'assemblée générale

Avant de laisser la parole à l'assemblée pour le temps d'échange, Christophe GRESSIER rappelle la tenue du 2^e Giant Open les 23 et 24 mars 2024, pour lequel le club a promis d'apporter un soutien aux organisateurs comme pour la première édition, et l'organisation des manifestations de « l'Été olympique et paralympique 2024 ».

Virginie PORTAL demande, à titre de parente de nageur, des informations sur la section sportive au collège Marcel Roby en raison des changements annoncés au niveau national et fait part de la nécessité de les redescendre aux parents. Interviennent également sur ce point trois autres parents de nageurs présents, M. ALORENT, Mme LEGRAND-MOULIN et Mme CHRONE.

Le président indique qu'une circulaire ministérielle a été publiée le 4 janvier, faisant état d'un éventuel changement dans les modalités d'accès aux sections sportives, et avec demande de remise des dossiers de candidature des établissements pour le 31 janvier. Pour le moment, il n'y a pas eu de retour des établissements intéressés et il se peut, qu'en fin de compte, les changements envisagés soient mis en œuvre à une date ultérieure. Il faut donc attendre de voir l'évolution de la situation et suivre le dossier.

M. ALORENT déplore que le groupe CNO en section sportive ne bénéficie pas d'une mise en avant au collège, ne soit pas reconnu comme section sportive par l'établissement et un certain manque de communication avec/par le collège (pas de textile « section sportive Marcel Roby » pour les compétitions par exemple).

Christophe GRESSIER intervient en rappelant qu'au niveau du club, la section sportive est une modalité, pas une fin en soi, et que le CNO est un support, les enfants restent sous la responsabilité du collège pendant leur temps d'entraînement.

Virginie PORTAL renchérit en expliquant que la section sportive permet avant tout de bénéficier d'un aménagement de l'emploi du temps, pour des conditions d'entraînement bien meilleures et que le pouvoir décisionnaire est en train les mains de l'établissement.



Cercle des Nageurs de l'Ouest

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA SAISON 2022-2023

tenue le 19 janvier 2024

Fabienne CHARLOPIN, qui a été directrice technique du club de Versailles et a suivi la section sportive de la SNV, indique que l'enseignant(e) référent(e) d'une section sportive de collège dispose d'un certain nombre d'heures pour assurer la coordination. Il est nécessaire pour les parents d'aller à la rencontre du collège et de la personne responsable pour échanger et faire les points nécessaires.

Conclusion et remerciements

Christophe GRESSIER adresse des remerciements spéciaux à Mary TEULÉ pour l'aide précieuse apportée au club au cours de sa mission au secrétariat administratif.

Il remercie également les collectivités, les élus, le Syndicat intercommunal et le personnel des piscines (Dôme, le Pecq, Marly-le-Roi), le conseil d'administration du CNO, l'équipe d'encadrement du CNO, les bénévoles, les adhérents ou leurs représentants légaux s'étant déplacés à la MAS ou ayant donné leur pouvoir, les sportifs ainsi que les partenaires du CNO et tous ceux qui soutiennent le club.

L'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire 2022-2023 étant épuisé, le président lève la séance à 20 h34.

Christophe GRESSIER
Président

Myriam CARGILL
Secrétaire générale

Annexes

- Présentation ; bilan et compte de résultat 2022-2023 et budget prévisionnel 2023-2024
- Rapport de la commissaire aux comptes